

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2017

# DIS DOC, T'AS TON DOC ?



31 partenaires réunis pour une campagne nationale durable pour faire évoluer le modèle culturel des médecins en faveur de leur santé !

**Acteurs en première ligne de la prise en charge de la santé de la population, les médecins des secteurs public et libéral sont soumis à de multiples et croissantes contraintes professionnelles.** Celles-ci peuvent entraîner des conséquences néfastes pour leur santé ou pour leurs patients. Tournés vers leurs patients au quotidien, les médecins peinent à écouter leurs propres besoins en matière de santé ou à demander de l'aide lorsqu'ils souffrent. Ce fait est une constante internationale, à présent bien documentée dans la littérature médicale.

**Depuis 2009, date de sa création, la commission SMART du Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs propose des outils concrets :** information, auto-évaluation, aide et orientation pour les professionnels en situation d'épuisement professionnel ou d'addiction qui se retrouvent dans un isolement et une détresse parfois extrêmes.

**En France, 80% des médecins n'ont pas de médecin traitant personnel.** Au prétexte, qu'on pourrait penser légitime, qu'ils seraient les mieux placés pour leur propre suivi, ils privilégient autodiagnostic et automédication ou recherchent trop souvent un conseil rapide, « entre deux portes »... parfois trop tard ! Ce constat alarmant a conduit la Commission SMART du CFAR à initier une campagne de sensibilisation durable auprès de l'ensemble des médecins exerçant en France.



En France, **80% des médecins** n'ont pas de médecin traitant personnel

Selon les études internationales, **entre 30 et 45 %** des personnels médicaux seraient en burnout

**Objectif 2027 :**  
un suivi médical pour  
100 % des médecins !

**La campagne nationale « Dis, Doc', t'as ton Doc' ? » est lancée pour faire évoluer le modèle culturel des médecins !**

- 1. Inciter les praticiens à choisir volontairement, pour eux-mêmes, un médecin personnel dès la période de Formation Médicale Initiale et durant toute leur carrière,**
- 2. Réduire l'autodiagnostic et l'automédication.**
- 3. Valoriser le rôle et la place du médecin spécialiste en médecine générale pour leur suivi médical.**



# DIS DOC, T'AS TON DOC ?

Cette initiative inédite réunit aujourd'hui plus de 30 partenaires institutionnels dont : le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, le Centre National de Gestion, le Collège de Médecine Générale, la Fédération des Spécialités Médicales, le Conseil National de l'Ordre des Médecins, de très nombreuses organisations syndicales et intersyndicales médicales du secteur public ou libéral, les syndicats d'Etudiants, d'Internes ou CCA, la FNSIP-BM, les Conférences hospitalières, la FHF, la FHP, la FEHAP, l'ANMTEPH, l'association Soins aux Professionnels de Santé et le Quotidien du Médecin,...

Dans leurs propres médias, au travers des réseaux sociaux ou par la prise d'initiatives locales (réunions institutionnelles, accueil et intégration des Etudiants, Externes, Internes, EPU, Staffs, DPC, etc.), tous se sont engagés à la diffusion durable des messages d'incitation portés par 12 visuels de campagne représentatifs de la diversité des parcours professionnels et des modes d'exercice, libéral ou public.

Acteurs institutionnels ou praticiens, tous les acteurs de santé pourront durablement porter la campagne nationale « Dis, Doc', t'as ton Doc' ? » pour contrer la pratique et les effets néfastes de l'autodiagnostic, de l'automédication et des consultations trop tardives.

**Nous sommes conscients de n'être qu'au tout début d'un processus qui prendra plusieurs années.** Ceci justifie d'amorcer ce changement culturel dès le début des études médicales, en complément de la prise en compte des Risques Psycho-Sociaux et de la Qualité de Vie au travail dans nos métiers, en impliquant tous les acteurs.



La campagne,  
mode d'emploi :

12 visuels téléchargeables librement sur une plateforme dédiée :  
[www.cfar.org/didoc](http://www.cfar.org/didoc)

#didoc

Contacts presse :

CFAR  
[contact@cfar.org](mailto:contact@cfar.org)  
01 45 20 72 74

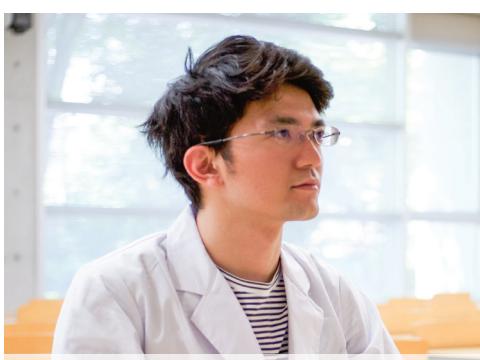
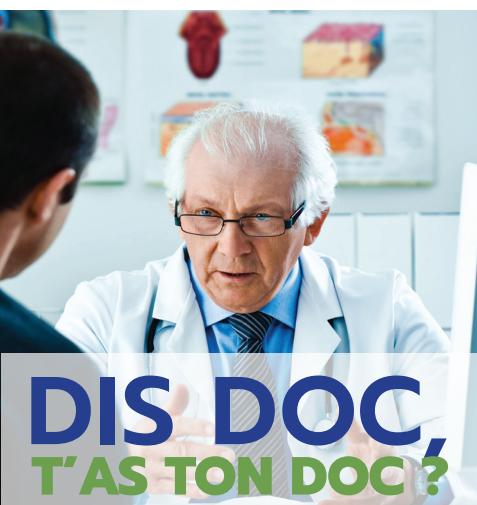
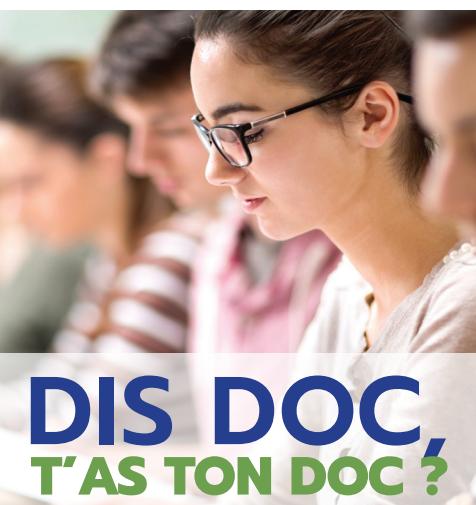
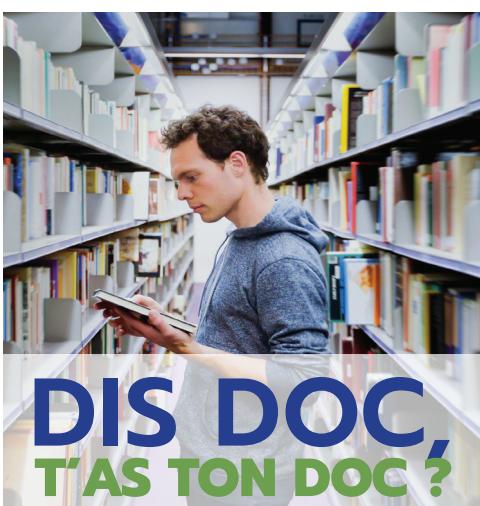


MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANITÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES



CNDCH





**DIS DOC,  
T'AS TON DOC ?**

**DIS DOC,  
T'AS TON DOC ?**

**DIS DOC,  
T'AS TON DOC ?**



# DIS DOC, T'AS TON DOC ?

## LES 31 PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE

1. Ministère des Affaires sociales et de la santé (MASS)
2. Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR)
3. Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux (ANMTEPH)
4. Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF)
5. Association Soins Pour les Soignants (SPS)
6. Avenir Hospitalier (AH)
7. Centre National de Gestion (CNG)
8. Collège de Médecine Générale (CMG)
9. Confédération des Praticiens des Hôpitaux (CPH)
10. Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF)
11. Conférence des Directeurs Généraux de CHU
12. Conférence des Doyens des Facultés de Médecine
13. Conférence des Présidents de CME de CH
14. Conférence des Présidents de CME de CHU
15. Conférence Nationale des Directeurs de Centres Hospitaliers (CNDCH)
16. Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)
17. Coordination Médicale Hospitalière (CMH)
18. Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP)
19. Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)
20. Fédération des Spécialités Médicales (FSM)
21. Fédération Hospitalière de France (FHF)
22. Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et en Biologie Médicale (FNSIP-BM)
23. InterSyndicat National des Chefs de Clinique et Assistants (ISNCCA)
24. InterSyndicat National des Internes (ISNI)
25. InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG)
26. Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers (INPH)
27. Le Quotidien du Médecin (QDM)
28. MG France (MGF)
29. Syndicat des Médecins Libéraux (SML)
30. Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP)
31. What's up doc !



Si vous êtes intéressé(e)s par la démarche, vous pouvez contacter le CFAR pour devenir partenaire.